
AVIS PUBLIC

La municipalité de Lac-aux-Sables requiert des soumissions publiques pour des travaux de réaménagement du Parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin.

Les documents d'appel d'offres ainsi que tout document additionnel qui y est lié, ne peuvent être obtenus que par le biais du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) à compter du mercredi 23 mars 2022, selon les tarifs en vigueur.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être inscrites dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions seront reçues au plus tard jusqu'à 11 heures (11h00) le 12 avril 2022, au bureau de la municipalité situé au 820, rue Saint-Alphonse, Lac-aux-Sables Québec), G0X 1M0 et elles seront ouvertes au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure limite de dépôt.

Seules seront considérées les soumissions qui sont présentées par des personnes, sociétés et compagnies ayant un établissement au Canada. L'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB), l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et l'Accord économique et commercial global (AECG) sont applicables au présent contrat.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la municipalité, à sa seule discrétion, et la municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 23 mars 2022.



Madame Manuella Perron, OMA
Greffière-trésorière intérimaire